

“Comment dépenser l’argent qu’on n’a pas ?”

L’opposition se demande comment la majorité financera sa politique à la Cocof.

Le MR et Ecolo ont émis mercredi de sérieux doutes sur les capacités de la majorité PS-FDF-CDH à réaliser les engagements qu’elle prend dans sa déclaration de politique générale sur les matières sociales de la Commission communautaire française de Bruxelles. La Commission communautaire française gère une série de domaines liés au quotidien des quelque 950 000 francophones de la capitale (aide aux personnes handicapées, âgées, formation professionnelle, enseignement, sport, cohésion sociale...).

Gaëtan Van Goidsenhoven, chef du groupe libéral au Parlement francophone bruxellois, a ouvert le débat. Selon lui, plusieurs mesures annoncées dans la déclaration lue dimanche par la nouvelle ministre-présidente de la Cocof, Fadila Laanan (PS) “ont des inspirations bleutées”. “Mais vous nous avez expliqué comment votre gouvernement dépensera l’argent qu’il n’a pas”, a-t-il dit. Le MR plaide pour

obtenus pour refinancer Bruxelles profitent “aux politiques du cœur de la Cocof” pour dopper massivement l’offre de formation professionnelle et mieux soutenir la politique d’aide aux personnes dont plusieurs pans dépendront “des moyens disponibles”, a encore dit Gaëtan Van Goidsenhoven.

Rayon budgétaire, Zoé Genot (Ecolo) a estimé à un minimum de 20 millions d’euros les moyens supplémentaires qu’il faudrait engager pour l’accueil des primo-arrivants, la formation professionnelle, le plan crèches... L’offre de formation, à terme 20 000 par an, restera insuffisante. L’alliance emploi-environnement a disparu des textes alors qu’elle ne représentait pas moins de 120 000 heures de formation en 2011 et 2012, a-t-elle encore regretté. Rien n’est prévu pour les travailleurs âgés. M^{me} Genot s’est enfin montrée plutôt satisfaite de constater que la politique d’aide aux personnes handicapées initiée par Evelyne Huytebroeck n’était pas remise en cause.

Pour le PTB, Claire Geraets a souligné que l’accord ne fournissait aucune proposition chiffrée en réponse à la condamnation de la Belgique en 2013 par le Comité européen des droits sociaux pour l’accueil défaillant des personnes handicapées de grande dépendance. (Belga)